



Vos mises à jour Quotidiennes

ECO
NEWSLETTER

©UNCCD

Chers membres des OSC accréditées auprès de l'UNCCD,

C'est un plaisir de partager avec vous cette Eco-newsletter qui fournit des nouvelles quotidiennes de la quinzième session de la Conférence des Parties ([COP15](#)) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ([UNCCD](#)) qui se déroule à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Lors de la COP15, nous vous exhortons tous à saisir l'opportunité de contribuer au processus de cadrage et aux délibérations de la conférence afin de renforcer l'impact politique de la société civile. Notre ambition est d'aider les OSC, les peuples autochtones et les communautés locales à se faire entendre sur toutes les questions foncières, alors continuez à partager vos expériences et appelez à l'action depuis les premières lignes de la crise de la désertification.

Suivez les actions de la société civile lors de la COP15 sur le site du panel des OSC (www.csopanel.org)

#UNCCDCSO / #UNCCDCOP15

Instagram: [@UNCCD_CSO](#) Twitter: [@UNCCDCSO](#)

Le Panel des OSC

COP15 – Jour 9- 18 Mai

LE CIRAD ET LA GIZ AUX CÔTÉS DES COMMUNAUTÉS DE LA FORÊT CLASSÉE DE BOSSEMATIE



Le mardi 17 Mai 2022 à 18h30 s'est tenu au MET 08 un side event dont le thème était : « **La place des planteurs villageois dans la préservation des forêts** ».

Il s'agissait d'une étude de cas sur la forêt classée de Bossematié, située à quelques kilomètres d'Abengourou. L'étude prenait en compte les communautés environnantes.

M. Assa KOFFI, président de l'Association Sauvons la Forêt classée de Bossematié, a donné la situation actuelle de la forêt classée de son village. La forêt est attaquée à plus de 50%, sa superficie, qui était de 22

500 hectares (ha), n'existe aujourd'hui que de nom. 500 ha de plantations de cacao présents dans la forêt classée ont été détruits par les riverains avec l'aide de la SODEFOR. Les animaux sont en voie de disparition à l'instar de l'éléphant dont l'extinction a bénéficié de la complicité de certains villageois.

Pour sauver cette forêt, l'association a mené plusieurs actions dont les plus marquantes sont :

- La sensibilisation des occupants de la forêt classée ;
- L'ouverture des voies pour permettre aux agents des eaux et forêts de sillonner afin de sécuriser les lieux ;
- L'implication et les échanges avec les média.

Pour terminer, il a fait plusieurs recommandations :

- Pratiquer le reboisement ;
- Susciter une collaboration active entre les communautés et les institutions gouvernementales ;
- Rechercher des partenaires pour appuyer leurs actions.

Cette initiative est soutenue par le CIRAD et la GIZ.

Comment impliquer les jeunes dans la lutte contre la désertification en Afrique ?

Le mardi 18 Mai 2022, s'est tenu un évènement parallèle en marge de la COP 15. Ce dit évènement a eu lieu au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan. Le sujet phare abordé par les trois intervenants tournait autour du « Modèle transnational de mobilisation des jeunes pour la lutte contre la désertification en Afrique. »

Lors de son intervention ODY Marc DUCLOS, vice-président de la Fondation Cœur Vert, a souligné qu'il serait intéressant que l'initiative de la Grande Muraille Verte soit intégrée dans les programmes scolaires. Il a soutenu ses propos en affirmant que l'implication de la jeunesse déterminera les résultats de la Grande Muraille Verte.

Prof AMAN Angora, Représentant de l'Université Felix Houphouët Boigny, et Lieutenant-colonel Christiane ANZAN, Représentante du ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire, sont intervenus sur le projet de reboisement de la Grande Muraille Verte. Ils ont tous deux insisté sur le fait que les actions de reboisement devraient être intensifiées et qu'aucun pays ne devrait attendre que le pire se produise pour mettre en œuvre des initiative de reboisement.

2 Session de Dialogue Ouvert sur l'agroécologie: la société civile montre les limites de l'industrialization

Dans une déclaration sur l'agroécologie, Alpha Kane, ingénieur agronome et travaillant dans l'ONG Enda PRONAT, a donné la position de la société civile :

« Près de 70% des Africains dépendent de l'agriculture vivrière familiale pour se nourrir. La dégradation de la biodiversité, les effets du changement climatique, l'augmentation de la température, la diminution et l'irrégularité des précipitations, le décalage des saisons, la baisse de la productivité agricole poussent les agriculteurs à se tourner vers les intrants chimiques pour améliorer leur productivité et leurs gains. Contrairement à certaines idées reçues, l'industrialisation de l'agriculture promue depuis des décennies ne permet pas d'y faire face et semble au contraire montrer ses limites et accroître la vulnérabilité des systèmes agricoles ».

Aussi a-t-il rappelé le rôle de l'agriculture dans le réchauffement climatique : « cette agriculture est responsable de 24% des GES (méthane, au ouvoir de réchauffement global élevé) »

Pour la société civile il existe des solutions que sont :

- Engager les communautés à adopter de meilleures pratiques agricoles ;
- Former les agriculteurs aux bonnes pratiques agroécologiques, sur la production et la distribution des semences, des opportunités d'entrepreneuriat en agriculture écologique et biologique (au Bénin, Niger, Togo, Sénégal, Afrique du Sud) ;

- Intégration des arbres dans les champs par le biais de la régénération naturelle assistée (Sénégal) ;
- Développement d'un système de culture intercalaire optimisé avec deux espèces ligneuses locales (Guiera senegalensis et Piliostigma reticulatum) au Sénégal et au Niger ;
- Former des producteurs sur les techniques de transformation de tomate biologique en purée ;
- Mise en place d'un réseau de formateurs en agroécologie ;
- L'utilisation des biofertilisants pour changer la donne ;
- Valoriser le rôle des femmes dans l'agroécologie et améliorer leur droit foncier ;
- Adopter des systèmes écologiques en misant sur le renforcement des capacités des femmes.

L'agroécologie a pour avantage :

- De réduire l'impact négatif de la production agricole et alimentaire sur les ressources naturelles, et en particulier sur les ressources en eau ;
- De favoriser la couverture des sols, par les résidus de récolte ou par le paillage, qui limite l'évaporation, les érosions et maintient les sols humides ;
- De restaurer des sols dégradés, la séquestration du carbone dans le sol et l'amélioration de la disponibilité des nutriments et de l'eau (augmentation de la productivité des cultures).

TEMPERATURE



SENA ALOUKA

Je viens du TOGO et nous travaillons avec les territoires pour mettre en place une transition basée sur les territoires agricoles.

L'agroécologie s'est avérée être un succès dans la conservation de l'environnement dans l'utilisation des terres et contribue également à améliorer le bien-être des communautés.

La communauté travaillant sur le système alimentaire a réalisé une étude qui a révélé que l'agroécologie surpasse les autres systèmes agricoles en matière de nutrition et d'utilisation durable des terres. En 2021, les membres de cette communauté ont approuvé une deuxième recommandation sur l'approche agricole et agroécologique qui appelle également les États membres à mettre en œuvre les politiques et les fondements liés à cette agroécologie et afin de contribuer à l'utilisation durable des terres et de renforcer la sécurité alimentaire. Monsieur le Président, nous soutenons nos collègues de la société civile et nous demandons également de l'aide pour inventer des politiques à l'égard des petits exploitants agricoles qui produisent des denrées alimentaires. L'agroécologie ne peut être séparée de la diversité culturelle et biologique.